



**HAL**  
open science

## Revisiter les héritages des villes à l'aune de la révolution numérique : patrimoine domestique et dispositif digital, un mariage de raison ?

Maxime Schirrer

### ► To cite this version:

Maxime Schirrer. Revisiter les héritages des villes à l'aune de la révolution numérique : patrimoine domestique et dispositif digital, un mariage de raison ?. NETCOM: Réseaux, communication et territoires / Networks and Communications Studies, 2018, 32-3/4, pp.355-364. 10.4000/netcom.3360 . hal-02102876

**HAL Id: hal-02102876**

**<https://cnam.hal.science/hal-02102876>**

Submitted on 13 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



**Netcom**

Réseaux, communication et territoires

**32-3/4 | 2018**

**Itinéraires culturels et représentations numériques**

---

## Revisiter les héritages des villes à l'aune de la révolution numérique : patrimoine domestique et dispositif digital, un mariage de raison ?

*Revisiting the heritage of cities in the light of the digital revolution: domestic heritage and digital device, a marriage of reason?*

**Maxime Schirrer**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/netcom/3360>

DOI : 10.4000/netcom.3360

ISSN : 2431-210X

### Éditeur

Netcom Association

### Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2018

Pagination : 355-364

ISSN : 0987-6014

Ce document vous est offert par Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

**le cnam**

### Référence électronique

Maxime Schirrer, « Revisiter les héritages des villes à l'aune de la révolution numérique : patrimoine domestique et dispositif digital, un mariage de raison ? », *Netcom* [En ligne], 32-3/4 | 2018, mis en ligne le 11 décembre 2018, consulté le 13 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/netcom/3360> ; DOI : 10.4000/netcom.3360

---



Netcom – Réseaux, communication et territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

*Networks and Communication Studies,*  
*NETCOM*, vol. 32 (2018), n° 3-4  
pp. 355-364

**REVISITER LES HERITAGES DES VILLES A L'AUNE  
DE LA REVOLUTION NUMERIQUE :  
PATRIMOINE DOMESTIQUE ET DISPOSITIF DIGITAL,  
UN MARIAGE DE RAISON ?**

***REVISITING THE HERITAGE OF CITIES IN THE LIGHT OF  
THE DIGITAL REVOLUTION: DOMESTIC HERITAGE AND  
DIGITAL DEVICE, A MARRIAGE OF REASON?***

**SCHIRRER MAXIME<sup>1</sup>**

**Résumé** - En 2006, l'association d'urbanisme du centre de Paris (AUCP1234) engageait une réflexion sur la mobilité et la desserte des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements parisiens. En 2018, cette proposition est d'autant plus d'actualité qu'elle s'insère dans une dynamique de fusion des arrondissements centraux de Paris qui doit se réaliser en 2020 ainsi que la préparation des JO de 2024. La proposition de l'AUCP porte sur la mise en œuvre d'un véhicule collectif, de dimension réduite permettant de mieux desservir les quartiers du centre de Paris en offrant plus de mobilité aux habitants et une meilleure connexion entre les services, les équipements, les lieux du commerce. En imaginant des parcours urbains du cœur historique de Paris, alors même que ces espaces sont en constante réforme, ce projet met en avant la question patrimoniale du bâti, pensé avant tout un lieu. Pourtant, les habitants ignorent souvent l'héritage de l'architecture domestique dans lequel ils vivent. A travers ce cas d'étude, nous proposons une réflexion sur le patrimoine et les parcours urbains à l'aune de la révolution numérique : comment les outils numériques peuvent servir à une forme de pédagogie urbaine en direction des touristes et des habitants. Qu'il s'agisse de faire vivre un patrimoine ornemental ou une architecture domestique, les dispositifs innovants sont des nouvelles façons de faire vivre les héritages des villes, à destination des résidents, des actifs ou des touristes. Une diversité de besoins, d'usages et de pratiques urbaines se fondent, se mêlent et participent au décloisonnement des espaces et des temporalités.

**Mots-clés** - Patrimoine ; Parcours urbains ; Dispositifs numériques ; Architecture domestique ; Smart city.

---

<sup>1</sup> Maître de conférences, EPN 11 Territoires, [www.territoires.cnam.fr](http://www.territoires.cnam.fr), <http://lirsa.cnam.fr>. CNAM, 2, rue Conté, 75003 Paris. Mail : [maxime.schirrer@lecnam.net](mailto:maxime.schirrer@lecnam.net).

**Abstract** - In 2006, the association of urban planning of the center of Paris (AUCP1234) initiated a reflection on the mobility and the service of the 1st, 2nd, 3rd and 4th districts of Paris. In 2018, this proposal is all the more relevant as it is part of a dynamic merger of the central districts of Paris to be achieved in 2020 and the preparation of the Games of 2024. The AUCP proposal is for the implementation of a small collective vehicle to better serve the neighborhoods of the center of Paris by offering more mobility to residents and a better connection between services, facilities, places of commerce. By imagining urban itineraries in the historic heart of Paris, even though these spaces are constantly being reformed, this project highlights the heritage issue of the built environment, designed primarily as a place. However, the inhabitants often ignore the heritage of the domestic architecture in which they live. Through this case study, we propose a reflection on heritage and urban routes in the light of the digital revolution: how digital tools can be used for a form of urban pedagogy towards tourists and inhabitants. Whether it is to live an ornamental heritage or a domestic architecture, the innovative devices are new ways to support the legacies of cities, for residents, assets or tourists. A variety of needs, uses and urban practices merge, mingle and participate in the decompartmentalization of spaces and temporalities.

**Keywords** – Heritage ; Urban routes ; Digital devices ; Domestic architecture ; Smart city.

Cette note de recherche<sup>2</sup> met en relation le patrimoine local et les dispositifs numériques en s'appuyant sur un cas d'étude des 4 premiers arrondissements parisiens. Cette idée est née de plusieurs facteurs, venant d'abord du terrain pour gagner ensuite en généralité.

Le premier facteur est un événement politique. La loi de réforme du statut de la capitale votée en février 2017 par la ville de Paris<sup>3</sup> modifie les limites administratives fixées il y a plus d'un siècle sous le préfet Haussmann en 1859, voire sous la révolution française en ce qui concerne les 4 premiers arrondissements de Paris. Ce nouveau périmètre administratif donnera naissance à une unique circonscription électorale puisqu'un seul conseil d'arrondissement sera élu pour les 4 arrondissements parisiens qui appartiendront au premier secteur de la ville selon la loi relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain<sup>4</sup>. Précisons que cette réforme sur l'organisation des services administratifs ne fera pas disparaître les 4 codes postaux qui resteront en vigueur. Mais ces dispositions donnent l'occasion de repenser la cohésion de ces 4 arrondissements centraux, notamment en termes d'accessibilité. A ce titre, revisiter l'accessibilité à travers la notion de parcours est en soi un sujet à part entière.

<sup>2</sup> Cette communication a été présentée lors de la session de l'UGI à Québec en Aout 2018 consacrée à la géographie de l'innovation et du patrimoine local.

<sup>3</sup> <https://www.paris.fr/actualites/comprendre-le-projet-de-modernisation-du-statut-de-la-ville-de-paris-3224>.

<sup>4</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C2E4D0020E2F02CB85CE7E7A8FABDECE.tpdila16v\\_3?cidTexte=JORFTEXT000034103927&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&cidJO=JORFCONT000034103759](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C2E4D0020E2F02CB85CE7E7A8FABDECE.tpdila16v_3?cidTexte=JORFTEXT000034103927&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&cidJO=JORFCONT000034103759).

Le second facteur est l'opportunité des Jeux Olympiques de Paris en 2024. Cet événement mondial va générer d'importants flux de visiteurs à Paris. La réflexion sur de la création de nouveaux parcours à cette occasion est en conséquence un mariage d'opportunité, un effet d'aubaine pouvant être le prétexte à un renouvellement des pratiques urbaines en matière de parcours urbains thématiques (historique, sportif, écologique...).

Le troisième facteur est plus académique. La rencontre avec une association d'urbanisme composée d'architectes des Bâtiments de France, d'architectes du patrimoine et de militants de la cause architecturale et urbaine, fut l'occasion de réfléchir sur la signification du patrimoine domestique à l'aune des événements évoqués plus haut. En croisant ces perspectives à l'avènement de la ville numérique, notre problématique était née.

Au début de cette aventure, la problématique de départ fut proposée par l'architecte du patrimoine Daniel Duché en charge du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du Marais, membre de l'association d'urbanisme du centre de Paris (AUCP1234) dont la raison sociale est de créer les conditions d'un débat citoyen sur l'urbanisme dans les 4 premiers arrondissements de Paris. Créé en 2017, l'AUCP1234 reprend la dynamique l'Atelier Local d'Urbanisme du 3<sup>e</sup> arrondissement (ALU3) qui réfléchissait depuis plus d'une décennie sur l'introduction d'une navette dans les arrondissements centraux de Paris. Pour ce faire, l'ALU3 avait réalisé un diagnostic urbain. Ce fut le point de départ du travail de l'atelier de projet du Master 2 Territoires du Cnam pour l'année 2017/2018. Deux notions ont rapidement été mises en miroir : celles de patrimoine domestique et de parcours urbains. Les auditeurs du Cnam<sup>5</sup>, accompagnés des professionnels de l'AUCP1234 et des enseignants ont réalisé pendant un semestre universitaire (d'octobre 2017 à janvier 2018) un diagnostic territorial, puis fait des propositions en matière de parcours agrémentées de dispositifs numériques. En termes de méthodologie, 3 groupes composés de 5 étudiants ont restitué chaque semaine, pendant 4 mois, le fruit de leur travail hebdomadaire à la critique des architectes de l'AUCP1234 et des enseignants du Cnam. Au jury final (fin janvier 2018), une élue du 3<sup>e</sup> arrondissement, présente dans le jury, a soumis l'idée que ce travail puisse être présenté à l'ensemble des élus de ces arrondissements. En complément, il fut proposé de profiter de cette action afin de préparer une exposition publique itinérante dans les mairies d'arrondissements concernées participant à une forme de pédagogie urbaine et de mise au débat public de ce projet.

A l'écriture de cette note, la probabilité que ces deux événements se réalisent est forte, vraisemblablement pour en fin d'année 2018. Mais qu'ils se réalisent ou pas, l'idée de fond reste valable d'un point de vue plus théorique : le patrimoine domestique,

---

<sup>5</sup> Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) est un établissement à caractère scientifique et culturel. Son offre de formation est initialement destinée à la formation continue. Ainsi, les auditeurs sont pour la plupart des professionnels suivant des cours en soirée afin de progresser dans leur métier ou de changer de filière et/ou d'activité économique.

définit comme le lieu du mode vie, est-il digne d'intérêt ? Si oui, la mise en place de parcours est-il une solution pour accompagner une politique publique à s'y investir ? Enfin, les dispositifs numériques peuvent-ils permettre une meilleure appropriation des parcours, et in fine, du patrimoine domestique ? La conviction que nous portons est que la notion de parcours est le pont entre le patrimoine domestique et les dispositifs numériques.

Une séquence sémantique s'impose. Le parcours, selon une définition tirée du dictionnaire Le Larousse, se réfère à un itinéraire à suivre ou suivi par quelqu'un ou un ensemble d'étapes par lesquelles passent quelqu'un ou quelque chose. Cette définition n'est pas suffisante. Appliquée à l'urbain, le parcours est un objet culturel en lui-même. Il peut être touristique, patrimonial, urbain, historique, sportif, écologique, pédagogique. Une définition du parcours peut être donnée par celui qui fait le parcours ou utilise le parcours. Dans notre raisonnement, le parcours est un outil de pédagogie urbaine dans le sens où sa vocation est de susciter quelque chose qui à avoir avec la connaissance lorsqu'on l'utilise ; le parcours est un outil de développement local et de connaissances et va au-delà de la notion d'itinéraire, dont l'étymologie, selon le dictionnaire Le Littré, vient du latin *itinerarius* « de *iter*, *itineris*, chemin, qui vient d'*itum*, supin de *ire*, aller », qui se rapporte à la route ou au chemin. S'il fallait différencier l'itinéraire du parcours, nous appliquerions plutôt une vocation de mesure de la distance parcourue à l'itinéraire alors que le parcours se rapprocherait plus d'une thématique abordée.

Quant au patrimoine, il est d'abord l'aspect physique du bâti : celui de la ville médiévale, moderne ou contemporaine. Une deuxième approche est basée sur les modes de vie et l'utilisation de l'espace par les habitants, les actifs et les touristes. Pourtant, il est un type de patrimoine dont il est rarement question, c'est celui du parcellaire. Étonnement au regard du fait que le bâti date généralement d'un ou deux siècles, alors que le parcellaire peut être présent depuis plusieurs siècles, parfois un millénaire ! Cet héritage est justement accessible par le biais de la ville connectée qui permet de mettre en relation un savoir disséminé, en réalisant par exemple des jointures cartographiques entre des cartes historiques aux échelles et aux dates différentes ou en mettant à disposition des jeux de données autrefois inaccessibles en raison du coût onéreux ou de leurs provenances géographiques.

S'interroger sur l'héritage à l'ère numérique renvoie aux questions classiques : pourquoi ? Pour qui ? Les réponses restent les mêmes : pour le souvenir et la mémoire, pour une meilleure pédagogie urbaine et une connaissance améliorée des conditions d'habitat. Une meilleure appropriation de l'espace, provenant d'une connaissance avertie de son environnement, produit une protection renforcée par le sentiment d'appartenance. Les cibles restent les mêmes : habitants, actifs, touristes.

Cet héritage appliqué à la notion de patrimoine domestique est parfaitement adapté. En termes de définition, le patrimoine domestique est ici défini comme le lieu du mode de vie, au sens de « l'Habiter » sociologique ou anthropologique. Opposé au patrimoine ornemental et monumental, cette notion se réfère à l'ordinaire pour

paraphraser Daniel Pinson (1991) sur l'architecture domestique. C'est l'espace public du banal, fait de petites sociabilités mais qui confèrent à un quartier ou à un îlot une identité, voire un marqueur urbain.

En croisant les définitions du patrimoine domestique et de parcours urbains, et en y appliquant le filtre de la ville connectée, nous avons ainsi construit une problématique liée à la gestion de l'héritage urbain à l'heure des *smart cities* (*ville intelligente*). Il s'agit de questionner l'apport de dispositifs numériques face à l'émergence de parcours urbains et mais également de repenser l'appréciation de l'espace public et de l'architecture domestique. Ceci contribue à revisiter l'héritage des villes dans une conception monumentale caractérisée par un urbanisme culturaliste porté par Camillo Sitte (Sitte, 1996) à travers son livre « L'art de bâtir les villes ». A l'inverse de ce dernier, nous suggérons que l'architecture et le patrimoine domestiques ont un intérêt d'un point de vue collectif. Ils participent à mettre en avant un « nouvel urbanisme valorisant la proximité, la durabilité, la mixité, la préservation du bâti existant et la participation » (Quellet, 2006).

Concernant la contribution des dispositifs numériques, la problématique invite à s'interroger sur l'ouverture et l'utilisation des documents d'urbanisme au regard de leurs apports à la constitution de parcours en tant que source d'informations. Certes, les documents d'urbanisme doivent rester des outils de gestion et de projet urbain. Mais leurs transformations en plateformes informationnelles avec tout ou partie de leurs données, n'est pas dénué d'intérêt. A titre d'illustration, la diffusion des enquêtes urbaines, notamment les fichiers d'immeubles, au-delà d'un usage exclusivement administratif pour lequel ils sont conçus, leur conféreraient une deuxième vie. Il s'agit d'ajouter à l'approche juridique de ce dont les gestionnaires des autorisations de travaux ont besoin pour protéger et servir la ville patrimoniale à une approche informationnelle qui fasse avancer la compréhension urbaine et éventuellement modifier nos pratiques de la ville. Dans cette optique, il s'agit de rendre disponible les informations techniques contenues dans les enquêtes d'immeubles détenues par l'administration. Le fichier d'immeubles est une source d'informations très détaillées sur les typologies de parcelles, d'immeubles et de leurs occupations, notamment dans les secteurs sauvegardés. Ainsi, à titre d'illustration, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) pourrait devenir une plateforme numérique en accès libre pour la dissémination de l'information architecturale et urbaine.

Cette réflexion sur le patrimoine, les parcours et le numérique n'est pas envisagée dans une représentation passéiste et pittoresque de la ville dont la vocation serait de protéger. Il s'agit au contraire d'une conception du patrimoine domestique qui soit vecteur de projet, basée sur la diffusion des savoirs faire et des matériaux anciens pour faire connaître la ville d'autrefois qui imprègnent la ville d'aujourd'hui. Cette mise au jour se ferait à travers les parcours urbains. Ce rapport de la ville ancienne dans sa matérialité la plus physique face à la ville du futur dans sa réalité la plus virtuelle ne sont aucunement opposées. Au contraire, leur association est un mariage de raison. Une complémentarité qui souligne que patrimoine urbain et numérique ont un bout de

chemin à faire ensemble dans la transmission et dépasse le simple fait touristique. Ceci et répond aux multiples facettes de la ville qui peut être ludique (Burgel, 1993), compétitive (Bouinot, 2002), globale (Sassen, 1991), créative (Landry, 1994 ; Florida, 2002 ; Vivant, 2009), informationnelle (Castells, 1989), intelligente (Giffinger, 2007), événementielle (Chaudoir, 2007, Vivant, 2007 ; Gwiazdzinski, 2009) ou innovante (Mattson & Sorensen, 2015). Ce cadre conceptuel établi par Manon Boulpicante et Alexandre Grondeau (Boulpicante M, Grondeau A, 2107) convient à notre approche et suggère la multiplicité des approches thématiques possibles.

## LE CAS D'ETUDE DES 4 PREMIERS ARRONDISSEMENTS DE PARIS

Dans le cas du regroupement des 4 arrondissements centraux de Paris, il est intéressant de voir que l'unité historique a survécu aux périmètres administratifs. En effet, ils correspondent à la ville intégrée de l'enceinte de Philippe Auguste construite en 1180 et de l'enceinte de Charles V de 1383 comme en témoigne la carte 1.

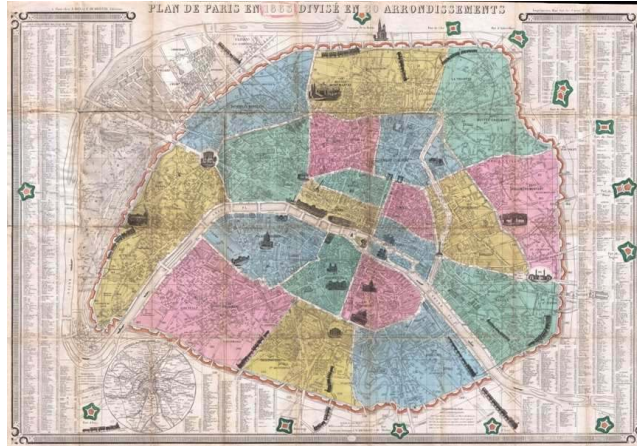


*Carte 1 : Enceintes de Philippe Auguste et Charles V.*

Source : <http://www.paris-atlas-historique.fr>

Le découpage qui a résulté de la révolution française, puis sous Haussmann en 1860 (Carte 2), n'a pas enlevé l'unité de ces 4 arrondissements.





**Carte 2 :** Les 20 arrondissements de Paris, 1863.

Source : <http://www.lesparisdld.com/2011/03/plans-historiques-de-paris-1728-1865.html>

Ils sont gardés une cohésion et une homogénéité comme le montre la carte 3, que ce soit dans l'unité de la morphologie urbaine, à l'exemple de la trame viaire, qui malgré les percées haussmanniennes garde des rues de l'époque médiévale. Cette homogénéité des 4 arrondissements se retrouve également dans le mode de vie des habitants au regard de l'analyse statistique que nous ne détaillerons pas dans cette note.

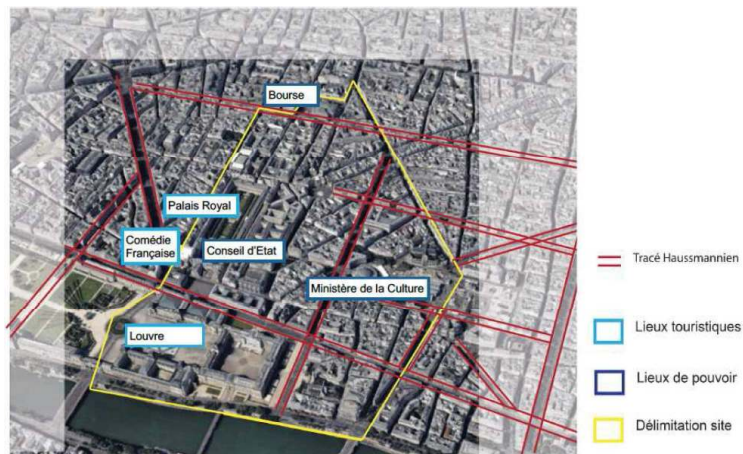


**Carte 3 :** Fusion des 1, 2, 3, 4e arrondissement de Paris.

Réalisation : APUR - © MNE/MNT/Photo/proche infrarouge Aerodata, 2017.

Ce territoire d'exception, de par son caractère historique, petit par sa taille mais grand par son histoire, lui confère un statut particulier au sein de Paris comme l'atteste la carte 4. Quelques monuments de l'histoire de France y sont implantés et symbolisent de manière caricaturale la matérialité de ce prestige : le Louvre dans lequel la Joconde attire à elle seule 15 000 touristes par jour, le palais royal, la place Vendôme, le châtelet,

Notre dame de Paris, la bastille, l'hôtel de ville, le conseil d'État, la Banque de France, la Bourse, la comédie française.



*Carte 4 : Les monuments dans le cœur de Paris.*

Source : APUR / Mairie de Paris / Equipement.paris.fr / Réalisation : Amanda Reis, 2017.

Avec 199 853 habitants contre 2 220 445 habitants pour l'ensemble de Paris, le poids démographique est à l'inverse de son poids dans l'attractivité parisienne. C'est un territoire d'exception dans une métropole mondiale dont la vocation touristique n'est plus à démontrer.

Cette illustration du cas parisien témoigne de la richesse matérielle du bâti du centre parisien. Mais derrière de celui-ci, une richesse moins visible vaut le détour. L'analyse de la desserte des transports en commun parisiens permet de faire ressortir en contraste les espaces non distribués de façon directe. D'une certaine façon, ces espaces non desservis déterminent la localisation du patrimoine domestique par une méthode de contraste. En réalisant un cercle d'un rayon de 200 mètres au d'une station de transport en commun, une carte dessine les espaces urbains qui sont en négatif de l'offre en transport en commun. Les parcours trouvent tous seuls leur chemin dans la carte 5 intitulée la ville non desservie en transport en commun.



**Carte 5 :** La ville non desservie en transport en commun.

Source : google earth / Réalisation Julio Ralison, 2017.

En guise de conclusion, une nouvelle association entre documents de planification, qui ont une valeur de gestion urbaine, et la découverte de la ville par le parcours est pertinente. Qu'il s'agisse de montrer l'héritage invisible de la fabrication d'un immeuble de l'époque médiévale ou de présenter une interface d'immeubles remarquables non remarquées, l'idée de l'apprentissage de la ville reste l'objectif avoué de cette note scientifique. La notion de parcours s'associe facilement aux dispositifs numériques que ce soit sous la forme de plateformes numériques ou celles de l'ouverture de données. En conséquence, il s'agit bien d'un mariage de raison entre la notion de parcours et le support numérique. Cette alliance conduit à l'idée d'une balade urbaine vers le chemin de la connaissance et du savoir.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOUINOT J. (2002), *La Ville Compétitive, Les clés de la nouvelle gestion urbaine*, Paris, Economica, 180 p.
- BOULPICANTE M., GRONDEAU A. (2017), « Territoire « alternatif » et ville compétitive : entre luttes urbaines, institutionnalisation et instrumentalisation. Le cas de la free town de Christiania », *EchoGéo*, [En ligne], 42, mis en ligne le 31 décembre 2017, consulté le 26 janvier 2018. URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/15170>; DOI: 10.4000/echogeo.15170
- BURGEL G. (1993), *La ville aujourd'hui*, Paris : Hachette Pluriel, 220 p.
- CASTELLS M. (1989), *The Informational city: information technology, economic restructuring and the urban regional process*, Oxford and Cambridge: Blackwell Publishers, 408 p.
- CHAUDOIR P. (2007), « La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif », *Géocarrefour*, vol. 82, n° 3, <http://journals.openedition.org/geocarrefour/2301>

- FLORIDA R. (2002), *The rise of the creative class: and how it's transforming work, leisure, community, and everyday life*, New York: Basic Book, 416 p.
- GIFFINGER R. (2007), *Smart cities: ranking of European medium-sized cities*. Report for centre of regional science, University of technology, 19 p.
- GWIAZDZINSKI L. (2009), *La ville éphémère, festive et événementielle*. Colloque tourisme urbain, patrimoine et qualité urbaine en Europe, mars 2009, Rennes.
- HARVEY D. (1989), "From managerialism to entrepreneurialism: the transformation in urban governance in late capitalism", *Geografiska Annaler*, vol. 71, n° 1, pp. 3-17.
- HARVEY D. (2011), *Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances*. Paris: Editions Amsterdam, 94 p.
- LANDRY C. (1994), *The Creative city: a toolkit for urban innovators*, Abingdon-on-Thames: Routledge, 352 p.
- MATTSON J., SORENSEN F. (2015), "City renewal a open innovation", *Journal of innovation economics & management*, vol. 1, n° 16, pp. 195-215.
- PINSON D. (1991), *L'architecture domestique comme patrimoine et l'évolution des modes de vie : contradictions et problèmes*, (Institut du Monde Arabe) préservation du patrimoine bâti au Maghreb, jan 1991, Paris, France. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01564381>
- QUELLET M. (2006), « Le smart growth et le nouvel urbanisme : synthèse de la littérature récente et regard sur la situation canadienne », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 140, pp. 175-193. <http://id.erudit.org/derudit/014083ar>
- SASSEN S. (1991), *The Global City: New York, London, Tokyo*. New Jersey, Princeton: University Press, 480 p.
- SITTE C. (1996), *L'art de bâtir les villes*, Edition Seuil, (réédition), 256 p.
- VIVANT E. (2009), *Qu'est-ce que la ville créative ?*, Paris : PUF, 96 p.
- VIVANT E. (2007), « Les événements off : de la résistance à la mise en scène de la ville créative », *Géocarrefour*, vol. 82, n° 3, pp. 131-140.